

**Transfert des prestations de la clinique de Bellelay à l'Hôpital de Moutier :
quelles conséquences pour les patient-es, l'Etat jurassien et les institutions
interjurassiennes ?**

Christophe Schaffter (CS-POP)

Quelques mois après le transfert des prestations de la clinique de Bellelay à Moutier, les langues se délient et les bruits de couloirs sont plutôt inquiétants (rénovation de piètre qualité; bâtiment, chambres de soins et salles de bains totalement inadaptés; bruit incessant en cas de pluie; issue de secours condamnée au nord; espace commun très petit; système d'aération insuffisant et archaïque). On nous dit que cette unité ressemble plus à une prison qu'à un centre de soins. Des patient-es jurassien-nes y séjournent, quand il y a de la place.

A ces problèmes d'équipement s'ajoute un manque de personnel. Les départs ne sont pas remplacés ou alors par du personnel frontalier bon marché, au point qu'actuellement, en cas de crise avec un patient, le personnel doit faire appel à la police ou à un agence de sécurité privée pour les seconder.

Très dernièrement, on a appris que l'assurance Visana était entrée dans le capital de l'HJB qui devient Réseau de l'Arc SA dès janvier 2024. Un financier (SMN) s'associe à une assurance (Visana). Cette nouvelle entité privée, qui n'a pas reçu le feu vert de l'Office fédéral de la santé publique, entend s'inspirer du système de santé américain Kaiser Permanente. Ce dernier est cité comme modèle. Cet hôpital se transforme sous nos yeux en un laboratoire d'expérimentation ultra-libérale avec une population utilisée comme cobaye, sous l'égide des autorités cantonales bernoises.

Le Gouvernement jurassien est interpellé de la manière suivante :

- 1. Quel est l'impact de la privatisation de l'Hôpital de Moutier et du transfert des prestations de Bellelay sur la structure psychiatrique interjurassienne ? En quoi celle-ci est-elle encore interjurassienne et comment se répartissent les charges entre les partenaires (Berne, Jura, SMN, Visana) ?**
- 2. L'Unité d'accueil pour enfants et adolescents et la Pharmacie interjurassienne sont-elles impactées par le changement de statut de l'HJB ?**

Christophe Schaffter (CS-POP)

Co-signataires

- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

- Anita Kradolfer (Verts)

Intervention déposée officiellement le 23 novembre 2022

Documents annexés